



Parcours certifiant RH : Gpec

La GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences) est obligatoire pour les entreprises de plus de 300 salariés mais elle est intéressante pour toutes les structures, même les plus petites. Cartographier les emplois et les compétences des collaborateurs, organiser des entretiens professionnels systématiques, favoriser la mobilité et le développement des carrières, structurer sa politique de rémunération... sont autant d'étapes incontournables à la mise en oeuvre de votre GPEC. Professionnels RH, profitez d'un accompagnement à chacune de ces étapes-clés afin de réussir la négociation et la mise en oeuvre de votre GPEC / GEPP.

Objectifs

- Réaliser un état des lieux exploitable des emplois et des compétences de son entreprise
- Mobiliser chaque outil de la GPEC / GEPP : fiche de poste, cartographie des compétences...
- Anticiper et accompagner l'évolution des besoins en compétences au sein de son organisation
- Mettre en place son propre plan d'actions GPEC / GEPP

Moyens pédagogiques

- Présentation du formateur et du programme.
- Présentation et écoute de chacun de stagiaires.
- Apports didactiques pour apporter des connaissances communes.
- Mises en situation de réflexion sur le thème du stage et des cas concrets.
- Méthodologie d'apprentissage interactive et participative.
- Exercices et études de cas concrets.
- Temps d'échanges.
- Accompagnement pédagogique individualisé.

Formateur

Les formateurs de CROSTHINK sont des experts de leur domaine, disposant d'une expérience terrain qu'ils enrichissent continuellement. Leurs connaissances techniques et pédagogiques sont rigoureusement validées en amont en interne.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation / A distance
- Feuilles de présence.
- Documents supports de formation projetés.
- Mise à disposition du stagiaire des documents et supports de formation.
- Tout au long et/ou à l'issue de la formation : Evaluation des acquis des stagiaires via des exercices, des QCM, des QUIZZ, des mises en situation et/ou des cas pratiques.
- Enquête de satisfaction.
- Attestation de fin de formation.

EN BREF

Durée : 2 jours

Tarif : 990€

Public et pré requis

Modalités d'admission : ce parcours diplômant s'adresse à toute personne :
• Directeur RH

FORMATIONS A DISTANCE

Contactez-nous
contact@crossthink.fr

PROCHAINES DATES

- 10/01/2022 - 11/01/2022
- 07/03/2022 - 08/03/2022
- 04/04/2022 - 05/04/2022
- 23/05/2022 - 24/05/2022
- 27/06/2022 - 28/06/2022
- 25/07/2022 - 26/07/2022



Parcours certifiant RH : Gpec

Programme

Clarifier les enjeux et la finalité d'une démarche de GEPP

- Situer la GEPP dans le processus de management RH de l'entreprise : stratégie, métiers, compétences et management RH
- Cerner les objectifs principaux de la GEPP
- Comprendre les grandes étapes de la gestion des compétences
- Appréhender les différentes clés d'entrée dans la démarche
- Positionner la GPEC dans sa stratégie RH : formation, mobilité, gestion des âges, égalité...

Situer le cadre réglementaire de la GEPP et des réglementations connexes

- Revoir les principaux éléments de la loi : obligation de mise en place, consultation des RP...
 - Intégrer les liens avec la formation professionnelle et autres dispositifs réglementaires
- Exercice** Qcm sur les principaux dispositifs réglementaires de la formation et sur certaines obligations de l'entreprise

Articuler la gestion des compétences à la stratégie de l'entreprise

- Anticiper l'évolution des environnements (externe et interne) de l'entreprise
 - Evaluer les conséquences de ces évolutions sur les emplois et les compétences
 - Distinguer les bénéfices de la démarche GEPP pour chacun des acteurs de l'entreprise
 - Identifier les appuis financiers externes
- Etude de cas** Analyse de l'environnement externe d'une entreprise - calcul de l'évolution des effectifs

Détecter ses besoins en compétences et définir son plan d'action

- Réaliser un diagnostic de l'existant en matière de compétences : outils, processus et management RH
 - Partager un vocabulaire commun avec les acteurs internes : poste de travail, fonctions, métiers, emploi-type...
 - Identifier les outils de la GPEC et leur finalité respective : descriptif de poste / de fonction, référentiels métiers/emplois/activités, cartographies, organigrammes...
 - Définir le référentiel emplois en fonction du contexte de l'entreprise : emploi, emploi-type, emploi en tension, ...
 - Définir les niveaux de compétences et évaluer les compétences
- QCM et Etude de cas** Réaliser une fiche de fonction, une cartographie des emplois, alimenter un référentiel emplois en fonction des évolutions de l'entreprise

Articuler les outils de la gestion des compétences avec la gestion des parcours professionnels

- Identifier les différents entretiens soutenant l'évolution de carrière et la mobilité
 - Analyser le processus des entretiens professionnels et renforcer leur rôle dans la gestion des parcours professionnels
 - Recenser les besoins en formation et formaliser le plan de développement des compétences
- Exercice** Echanges, élaboration d'un diagnostic qualité du processus d'entretien

S'assurer des conditions pour une mise en place réussie

- Impliquer le management dans la démarche
 - Prévoir les moyens et processus d'accompagnement
 - Anticiper les dysfonctionnements
 - Communiquer et faire adhérer
- Exercice** Elaboration d'un plan de communication pour accompagner la mise en oeuvre d'une politique de



CROSSTHINK

GEPP